

L'an DEUX MIL DIX-HUIT, le MARDI 27 NOVEMBRE, à 14 h 00, le Conseil municipal de Saint-Denis s'est assemblé en cinquième séance annuelle, dans la Salle des Délibérations, sur convocation légale du Maire faite en application des articles L. 2121-10, L. 2121-12 et L. 2121-17 du Code général des Collectivités territoriales (séance clôturée à 15 h 00).

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code général des Collectivités territoriales, procédé à la nomination de la Secrétaire de Séance prise dans le sein du Conseil municipal. BÉLIM Audrey a été désignée, par vote à main levée et à l'unanimité des votants, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

### ÉTAIENT PRÉSENTS

ANNETTE Gilbert / LOWINSKY Jacques / ORPHÉ Monique / MAILLOT Gérald / VÉLOUPOULÉ-MERLO Nalini / FRANÇOISE Gérard / ADAME Brigitte (*arrivée à 14 h 09 au Rapport n° 18/5-003*) / HOAREAU Jean-François / CLAIN Claudette / COUDERC Alain / FONTAINE Gabrielle / HOARAU Brigitte / PESTEL René Louis / ISIDORE Marylise / DELORME Éric / ANDAMAYE Marie-Annick / CHOPINET Gérard / VOLIA-GARNIER Laetitia / EUPHRASIE Didier / LESCAT Michel / SUDNIKOWICZ Christiane / ASSABY Maximilien / MAMODE Nourjhan / CADJEE Ibrahim / HUMBLLOT Nicole / JAVEL François / FIDJI Jean-Claude / NAILLET Philippe / BARDINOT Sonia / BAREIGTS Éricka / BÉLIM Audrey

### ÉTAIENT REPRÉSENTÉS

*Pour toute la durée de la séance*

BELDA David	par HOAREAU Jean-François
BOMMALAIS Geneviève	par LOWINSKY Jacques
MARCHAU Jean-Pierre	par DELORME Éric
DUCHEMANN Yvette	par ASSABY Maximilien
LOYHER Jeanne	par ANDAMAYE Marie-Annick
MÉLADE Thierry	par BAREIGTS Éricka
SILOTIA William	par CHOPINET Gérard

Les membres présents, au nombre de 31 sur 55, ont pu délibérer en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des Collectivités territoriales.

### ÉLUS INTÉRESSÉS

En application de l'article L. 2131-11 du Code général des Collectivités territoriales, les élus intéressés n'ont pas pris part au vote portant sur les Rapports dont la liste suit.

---

ANNETTE Gilbert	(Président)	au titre de la CDÉ de Saint-Denis	Rapport n° 18/5-015
CADJEE Ibrahim	(délégués / Ville)		
CHOPINET Gérard			
CLAIN Claudette			
ADAME Brigitte			
(*) HO-SHING Cynthia			

---

CDÉ... Caisse des Écoles de Saint-Denis  
(\*) absente à la séance

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20181127-185001-DE  
Date de télétransmission : 06/12/2018  
Date de réception préfecture : 06/12/2018

ADAME Brigitte	(déléguée / Ville)	au titre de la SHLMR	Rapport n° 18/5-021
(*) KICHENIN Virgile	(délégué / Ville)	au titre de la SIDR	Rapport n° 18/5-023
MAILLOT Gérald	(lien de parenté)	terrains sur chemin Dufourg-les-Hauts à la Bretagne	Rapport n° 18/5-029

SHLMR Société d'Habitations à Loyer modéré de la Réunion  
 SIDR Société immobilière du Département de la Réunion  
 (\*) absent à la séance

## DÉPLACEMENT D'ÉLUE

ADAME Brigitte	arrivée à 14 h 09	au Rapport n° 18/5-003
----------------	-------------------	------------------------

Le Maire certifie que le compte rendu de la présente séance a été affiché à la porte de l'Hôtel de Ville de Saint-Denis, le MERCREDI 5 DÉCEMBRE 2018 et que le nombre de Conseillers municipaux présents a été de 31 sur 55.

Accusé de réception en préfecture  
 974-219740115-20181127-185001-DE  
 Date de télétransmission : 06/12/2018  
 Date de réception préfecture : 06/12/2018

**OBJET            Rapport 2018 sur la situation de la Commune de Saint-Denis en matière de développement durable**

---

En application du Décret n° 2011-687 du 17 juin 2011, les collectivités territoriales de plus de cinquante mille habitants sont tenues d'établir un rapport annuel, présenté préalablement au débat sur le projet de Budget.

Ce rapport, est un état des lieux de ce qui a été fait en 2018 et de ce qui peut être poursuivi et amélioré en 2019. Il s'agit de rendre compte des actions effectuées au titre du développement durable sur le territoire communal.

Au regard des cinq finalités du développement durable inscrites dans le Code de l'Environnement :

- la lutte contre le changement climatique ;
- la préservation de la biodiversité, la gestion des milieux et des ressources ;
- l'épanouissement de tous les êtres humains ;
- la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et générations ;
- les modes de production et de consommation responsables.

Le rapport se décline en deux parties :

- I. les actions sur l'ensemble du territoire communal « des politiques de développement durable à Saint-Denis » ;
- II. les actions internes à la gestion communale « Saint-Denis, commune exemplaire et responsable ».

Ce document montre l'évolution des actions par rapport aux années précédentes avec les indicateurs les plus pertinents.

Je vous demande de prendre acte du rapport 2018 sur la situation de la Commune de Saint-Denis en matière de développement durable qui vous est présenté en annexe.

**Je vous demande de bien vouloir prendre acte de ce rapport.**

**OBJET**      **Rapport 2018 sur la situation de la Commune de Saint-Denis en matière de développement durable**

---

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la Loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 dite « Loi Grenelle 2 », portant engagement national pour l'environnement ;

Vu le Décret n° 2011-687 du 17 juin 2011 relatif au rapport sur la situation en matière de développement durable dans les collectivités territoriales ;

Vu le RAPPORT N°18/5-001 du MAIRE ;

Vu le rapport présenté par Monsieur le Maire au nom des commissions « Affaire Générale / Entreprise Municipale » et « Aménagement / Développement Durable » ;

Sur l'avis favorable des dites commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE**

Prend acte du rapport 2018 sur la situation de la Commune de Saint-Denis en matière de développement durable.



# RAPPORT 2018

## *Développement Durable*

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20181127-185001-DE  
Date de télétransmission : 06/12/2018  
Date de réception préfecture : 06/12/2018

# Sommaire

## I

<b>La politique publique de développement durable SUR LE TERRITOIRE DE SAINT-DENIS</b>	<b>4</b>
<b>La lutte contre le changement climatique</b>	<b>5</b>
<b>La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources</b>	<b>7</b>
<b>L'épanouissement de tous les êtres humains</b>	<b>13</b>
<b>Cohésion sociale &amp; solidarité intergénérationnelle</b>	<b>21</b>
<b>Mode de production et de consommation responsable</b>	<b>31</b>

## II

### SAINT-DENIS

<b>Une commune engagée et responsable</b>	<b>34</b>
<b>La lutte contre le changement climatique</b>	<b>37</b>
<b>La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources</b>	<b>38</b>
<b>L'épanouissement de tous les êtres humains</b>	<b>40</b>
<b>Cohésion sociale &amp; solidarité intergénérationnelle</b>	<b>41</b>
<b>Mode de production et de consommation responsable</b>	<b>42</b>
<b>Les indicateurs</b>	<b>44</b>

Le présent rapport est un état de la situation de ce qui a été réalisé par la mairie de Saint-Denis en 2018 et les perspectives pour 2019 sur le territoire de la commune au titre du développement durable.



**La lutte contre le  
changement climatique**



**L'épanouissement de  
tous les êtres humains**



**La préservation de la  
biodiversité, des milieux  
et des ressources**



**Mode de production et de  
consommation responsable**



**Cohésion sociale & solidarité  
intergénérationnelle**



*La politique publique de  
développement durable*  
***SUR LE TERRITOIRE  
DE SAINT-DENIS***

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20181127-185001-DE  
Date de télétransmission : 06/12/2018  
Date de réception préfecture : 06/12/2018





# La lutte contre **LE CHANGEMENT CLIMATIQUE**



## Mieux éclairer de façon économique



En éclairage public et sportif poursuite des actions commencées avec le déploiement progressif des technologies innovantes (*photovoltaïque, led, de modulation intelligente de l'éclairage, supervision à distance, ...*)



En éclairage public routier et piétonnier : Acté en 2017, le plan pluriannuel de réhabilitation de plusieurs milliers de luminaires estimé à 5 M€, cible actuellement 5000 points lumineux âgés de plus de 20 ans. En « 2018 », l'étude de faisabilité a été mise en œuvre avec le partenariat technique et financier de l'ADEME et EDF.

Dans le cadre de la convention Maîtrise de la demande en énergie (MDE), le programme de travaux de 2018 pour le déploiement des sources lumineuses a bénéficié des aides financières EDF :



Sources lumineuses à technologie « led » :

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20181127-185001-DE  
Date de télétransmission : 06/12/2018  
Date de réception préfecture : 06/12/2018

- 30 luminaires sur le chemin DUFOURG à la BRETAGNE (20 K€)
- 60 luminaires sur le Pont VINH SAN (75 K€)



Sources lumineuses à technologie classique (lampe à décharge) : 20 luminaires Parking crématorium, remplacement de lampes classiques de 125 w par des lampes d'une puissance moindre de 70 w pour 20K€



Sources lumineuses à technologie photovoltaïque :

- 11 luminaires solaires photovoltaïques déployés au Parc trinité, sur le cheminement piéton volcan du cœur vert familial pour 35 K€
- 5 luminaires solaires photovoltaïques prévus au jardin citoyen (ex zoo) pour 9,5 K€.



## En éclairage public sportif

- Déploiement de 5 nouveaux dispositifs Gestion automatique des équipements sportifs (GAES) (50 K€)
- Remplacement de projecteurs à lampes à décharge par des projecteurs à technologie led (100 K€) sur les courts de tennis ou plateau noirs.



## Energie renouvelable

La salle polyvalente de l'Hôtel de Ville sera dotée d'un groupe de froid classique, en priorité alimenté électriquement par des panneaux photovoltaïques et secouru par le réseau EDF en cas d'ensoleillement faible. Avec ce système, une économie de 70 % sur l'énergie électrique est attendue. Budget estimatif de l'investissement (100 K€).



Les efforts seront poursuivis en 2019, pour renforcer les économies d'énergie et contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique, notamment en se concentrant sur les applications issues de l'énergie renouvelable solaire.

974-219740115-20181127-185001-DE  
Date de télétransmission : 06/12/2018  
Date de réception préfecture : 06/12/2018



En effet, suite au retour d'expérience de plusieurs projets tests, la climatisation solaire avec panneaux photo voltaïques pourrait s'étendre sur plusieurs bâtiments communaux.



## Le Plan Vélo



Des aménagements ont été effectués pour favoriser la circulation des vélos.

Liaison Bd Sud sentier littoral via l'axe V. Schœlcher et rue du Souvenir,

Liaison Bd Sud Rue De Gaulle via M. Pagnol,

Zone de circulation apaisée au centre ville, 1<sup>ère</sup> tranche.



Liaison Cœur vert familiale et sentier littoral,

Zone de circulation apaisée au centre ville, 2<sup>ème</sup> tranche,

Réalisation de parking à vélos avec dispositif d'attache



# Préservation de la **BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES**



## Garantir l'eau potable de qualité



La Ville s'est engagée depuis 2011 dans une démarche de gestion durable de l'eau sur la Rivière Saint-Denis. A la suite de la réhabilitation de la prise d'eau, une action a démarré en 2018 afin de sensibiliser le public sur la continuité écologique et l'importance de protéger cette ressource<sup>1</sup>.



La journée de sensibilisation « Balade au fil de l'eau » s'est tenue le samedi 28 avril 2018 dans le quartier de La Colline :

- Animation d'une randonnée par l'association Pti Colibri sur les anecdotes du site et le Parc National sur la biodiversité et la géologie,

- Sensibilisation sur la qualité de l'eau par l'Office de l'Eau,
- Animation du stand « Paré pas Paré » sur les risques naturels par la PIROI,
- Présentation des services de l'eau par la société Runéo,
- Animation d'ateliers ludiques sur l'eau par l'association Les Petits Débrouillards,
- Présentation des poissons et des crustacés de la rivière par l'AAPPMARN,
- Présentation des oiseaux par la SEOR.



Les élèves de deux classes des écoles du Brûlé et de Jules Reydellet ont réalisé des panneaux de sensibilisation en partenariat avec l'association. Ils ont également pu échanger avec les acteurs de l'eau (Runéo, Office de l'Eau, AAPPMARN) lors d'une visite de terrain.

Accusé de réception en préfecture  
974 219748115 20181127 185001 DE  
Action cofinancée par l'Office de l'Eau de la Réunion  
Date de télétransmission : 06/12/2018  
Date de réception préfecture : 06/12/2018

➔ Dans le cadre de la restauration des berges de la Rivière Saint-Denis, le chantier d'insertion s'est achevé en 2018 avec la plantation de plus de 2400 espèces végétales indigènes et endémiques.

➔ Le suivi environnemental a été lancé en 2018 pour une durée de 3 ans.<sup>2</sup> L'objectif est de vérifier le bon fonctionnement de la passe à poissons et d'évaluer l'impact de la restitution du débit réservé sur la rivière.



L'action de sensibilisation va se poursuivre en 2019 avec la création:

- d'une exposition sur les plantations,
- d'une ballade interactive,
- de panneaux de sensibilisation.



<sup>2</sup> Projet cofinancé par l'Union Européenne et l'Agence  
 Accusé de réception en préfecture  
 974 219740115 / 20181127\_185001-DE  
 Française pour la Biodiversité  
 Date de télétransmission : 06/12/2018  
 Date de réception préfecture : 06/12/2018



## Les nuits sans lumière



Comme toutes ces années depuis 2008, la ville de Saint-Denis a participé aux nuits sans lumière qui se sont déroulées du 5 au 29 avril, soit 25 nuits. L'extinction de l'éclairage public de 24 rues et de 25 terrains de sports ont permis une économie de près de 92 000 kw et 15 k €.



Deux lâchers de pétrels, 9 d'entre eux ont pu rejoindre la mer, ont été effectués et près de 250 élèves ont été sensibilisés à la protection de la biodiversité en luttant contre la pollution lumineuse.



La ville a organisé la tenue d'un village Nuits sans lumière lors d'un marché de nuit, qui a permis grâce à la participation d'associations, une sensibilisation à la protection de la biodiversité, à près de 350 participants.

Parc national de La Réunion

**LES NUITS SANS LUMIÈRE**  
10<sup>ÈME</sup> EDITION

**Du 5 au 29 AVRIL 2018**

Sorties nature, animations culturelles, extinctions des éclairages publics, observation des étoiles...

**VOUS AUSSI, PARTICIPEZ AUX NUITS SANS LUMIÈRE !**

**Saint-Denis agit pour sauver les pétrels de Barau**

Découvrez nos actions sur [www.saintdenis.re](http://www.saintdenis.re)

BEUR CCTE

POLLUTION LUMINEUSE. LES ACTEURS DU TERRITOIRE S'ENGAGENT. [www.nuitsanslumiere.re](http://www.nuitsanslumiere.re)

SAINT DENIS

**Protégeons l'environnement  
Saint-Denis soutient les Nuits  
Sans Lumières**

**Marché de nuit du samedi 7  
avril 2018**

Jonglerie avec la troupe Paille en feu

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20181127-185001-DE  
Date de télétransmission : 06/12/2018  
Date de réception préfecture : 06/12/2018



## Les jardins familiaux



La municipalité de Saint-Denis a souhaité valoriser les 2,5 hectares de surfaces résultant de la cessation d'activité de l'ancien zoo du Chaudron. Elle a choisi de dédier ces surfaces à l'exploitation de jardins familiaux destinés aux habitants du Chaudron avec une possibilité de procéder à des attributions à une population dionysienne élargie. Les buts de la municipalité sont multiples et tentent de conjuguer une approche territoriale à une visée sociale. Ce projet vise à soutenir le processus d'appropriation du projet « Les Jardins Familiaux », ses occupants dans le respect de sa spécificité. Il doit contribuer à favoriser la prise en compte des dynamiques d'intégration sociale et professionnelle auprès des familles, et encourager les démarches participatives,

les prises de responsabilité.

Accusé de réception en préfecture  
074 810740118 20181127 185601 DE  
Date de télétransmission : 06/12/2018  
Date de réception préfecture : 06/12/2018

Le programme de cet espace :

- 450 à 520 parcelles de 15m2
- Aménagement d'un jardin créole
- Plantation d'endémiques aux alentours
- Aménagement d'une zone en agroforesterie qui associe un verger et des ruches
- Aménagement d'un espace de restauration, d'un espace d'accueil et d'une aire de jeu
- Restauration du dôme afin de permettre la conservation d'un élément majeur de l'ancien zoo de Saint Denis.

« Ces jardins s'inscrivent dans une démarche de développement durable conciliant l'intérêt économique, en assurant un complément alimentaire aux habitants par la production de fruits et légumes, social et environnemental par la pratique d'un jardinage respectueux de l'environnement », souligne Gilbert Annette, maire de Saint-Denis.

➡ Il répond à une volonté politique « celle de reconnecter la Ville au monde de la ruralité », ce qui permettrait de disposer d'un outil d'insertion et apporterait des réponses à des besoins alimentaires. Le jardin est également un ancrage dans le temps et un espace de « vivre ensemble ». Les bénéficiaires accèdent à un statut : celui de producteur.

➡ Alors que l'on considère les personnes en difficulté sociale ou simplement inactives comme des charges pour la collectivité, on oublie qu'elles disposent d'une ressource précieuse : leur temps libre. Ce temps inemployé peut être mobilisé pour créer de l'activité qui contribue à la vitalité d'un territoire. Il est possible d'aider les ménages modestes et précaires à s'aider eux-mêmes en développant leurs capacités d'autoproduction et à faire de leur temps libre une ressource qui peut se combiner avec les revenus de l'emploi et les aides publiques

➡ Renforcer les liens sociaux du quartier et responsabiliser chaque acteur dans un projet commun.

9 ménages sur 10 sont locataires et vivent pour la plupart dans des immeubles.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20181127-185001-DE  
Date de récépissé : 06/12/2018  
Date de réception préfecture : 06/12/2018

Constructeur des parcelles: ALIE (ACI)  
Gestion permanente: convention de partenariat avec RUN Action en date du 03 mars 2017

Appui/ formation à l'agriculture raisonnée, accompagnement pédagogique: VAREAS

**En 2018 :**

**Nombre de parcelles en 2018 : 200**  
parcelles réalisées : +200 parcelles en cours de réalisation ; 200 sur 2018-2019

**Nombre de parcelles occupées à ce jour : 179**

**Nombre de familles qui cultivent les parcelles : 160**

**10 Associations implantées sur site en plus des familles :**

- Assos Noraventure
- IRSAM
- ACSS
- Club de boulistes du Chaudron
- Association la chaumière
- EPSMR enfants
- EPSMR adultes
- Ecole de la 2eme chance
- Ecole Montessori de Sainte Clotilde
- Association Collectif Moufia/BDN

➡ Les bénévoles n'ont pas de parcelles spécifiques ou du moins sont répertoriés dans les parcelles familles. Ils participent à la vie communautaire des jardins en effectuant des tâches quotidiennes.

➡ Les familles ont à leur disposition les palettes pour aménager les parcelles. Aussi, un des bénévoles offrent son savoir-faire en transformant les palettes en mobilier pour les jardins (bancs et tables).

➔ Les jardins familiaux continuent à se développer chaque jour au rythme des familles. Ce projet nécessite de la patience et du temps pour arriver aux objectifs fixés. A ce jour, la plus grande avancée est l'appropriation du lieu par les familles. Une communauté est née !

➔ 200 parcelles en cours de construction par l'ALIE

**Montant dépensé par la Ville à ce jour :**

**ACI :** Montant ACI TOTAL (prog 2018-2019 inclus) ; 566 167€

- Prévisionnel ALIE 2019-2020 : 190 300€

**Travaux /investissement :** Coût prévisionnel/ programme: 1/ 1,2M€

**Nombre de bénéficiaires des chantiers insertion :** 49 hors renouvellements à 6 mois (en moyenne 6/12) donc 65 bénéficiaires.



Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20181127-185001-DE  
Date de télétransmission : 06/12/2018  
Date de réception préfecture : 06/12/2018



**Projet rucher :** (ancien dôme du zoo) : Initier le processus, développer et gérer la production, s'occuper également du volet pédagogique...)

Cette installation, intégrée dans le programme, se justifie par la présence des plantes à fleurs; elle constitue le pendant du jardin créole (mare pédagogique, pergolas, passerelles...) et du paysage ambiant.



**Projet jardin créole :**

Valoriser les plantes endémiques, les tisanes, en milieu urbain. Permettre de transmettre aux jeunes, aux enfants les valeurs créoles d'antan. Offrir un poumon vert au sein d'un quartier très urbanisé.







# L'épanouissement de TOUS LES ÊTRES HUMAINS



## Permettre l'épanouissement de tous



L'épanouissement des êtres humains commence dès le plus jeune âge, que cela soit dans les crèches, avec les parents dans les lieux d'accueil ou à l'école.



La commune de Saint-Denis, dans le cadre de son Programme Educatif Global (PEG), a défini des objectifs pédagogiques. Pour ce faire, elle a mis en place des activités de sensibilisation pour les 17 500 élèves qui fréquentent les écoles dionysiennes.



Cette sensibilisation visant la réussite éducative et promouvant le mieux vivre ensemble, s'est concrétisée par l'organisation d'activités hors-temps scolaire ciblées (Soce des Cinq : Patrimoine culturel réunionnais, Echecs,

Accusé de réception en préfecture  
3941201815-201818550  
Date de télétransmission : 06/12/2018  
Date de réception préfecture : 06/12/2018

Arts énergétiques, Expression corporelle, Percussion & chants - autres : Activités sportives, Artistiques, Scientifiques, Langues et cultures) sur la pause méridienne (Activités Récréatives et Educatives de 11h30 à 13h05), et à partir de 15h00 le Temps d'Activités Péri-scolaires. Depuis la rentrée scolaire du 17 août 2018, et la mise en œuvre de la semaine à 4 jours dans le cadre de la dernière réforme des rythmes scolaires, ces activités se concentrent désormais sur la seule pose méridienne de 11h30 à 13h05.



Dans le cadre de l'Agenda 21 Scolaire qui se formalise par le soutien des projets pédagogiques orientés développement durable (DD) sur le temps scolaire d'une quinzaine d'écoles, cette synergie partenariale a permis la mise en œuvre d'un programme pédagogique lié à l'implantation de sonomètres dans les restaurants scolaire, et à la mise en œuvre d'actions de sensibilisation autour du recyclage.

➔ Les engagés volontaires du Service Civique ont pu mener des actions de sensibilisation des élèves sur les thèmes du respect de l'Environnement et de la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Ce dispositif a été reconduit depuis la rentrée scolaire du 17 août 2018 avec l'affectation au suivi des ces projets, de 8 engagés volontaires du service dans le cadre de l'agenda 21 scolaire.



## L'insertion des jeunes dans le monde professionnel



La commune de Saint-Denis favorise les jeunes qui sont en recherche d'emploi, motivés et ayant un savoir-être. Depuis 2016, la Ville assure la mise à disposition dans les 77 écoles de personnel vacataires linguistiques et de métiers de type Asem, secrétaire, cantinière... L'objectif donné par la Ville étant de favoriser l'accompagnement et la réussite scolaire dans de bonnes conditions.



# SERVICE CIVIQUE

Une mission pour chacun  
au service de tous

14

➔ **Aussi, afin d'assurer le meilleur accueil possible aux élèves, et malgré un contexte économique et financier difficile avec la baisse des contrats aidés, la Ville a maintenu en 2018 le quota d'agents avec le recrutement de 628 contrats aidés et 136 vacataires du Plan Anglais et IML.**



Pour continuer son engagement pris en 2016 pour l'insertion des jeunes, la commune s'est engagée à recruter 152 volontaires du Service Civique répartis comme suit : 150 postes de médiateur/animateur pour la réussite éducative, et 2 postes d'ambassadeur/animateur Agenda21. Le Service Civique qui est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, correspond à une première expérience pour ces jeunes.

**Forte de cette expérience, la Ville a renouvelé ce dispositif pour 2018 avec un engagement attendu de 175 Services Civiques (167 pour la réussite éducative et 8 pour l'Agenda 21)**

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20181127-185001-DE  
Date de télétransmission : 06/12/2018  
Date de réception préfecture : 06/12/2018



## Les sports

**Pour chacun de nos dispositifs sportifs, le développement durable est un fil conducteur permettant de réduire les impacts sur le changement climatique (notamment le plan vélo), favoriser une meilleure qualité de vie et de santé avec une participation intergénérationnelle (toutes nos manifestations sportives) tout en étant des consommateurs responsables (éco-manifestations).**



Plan Vélo : après une période expérimentale satisfaisante fin d'année 2017, ce dispositif est reconduit tous les 2ème dimanches de chaque mois

Des randonnées au niveau du littoral et des randonnées urbaines sur les pistes cyclables de la Ville sont proposées à plus de 150 passionnés venant pour la plupart en famille.



Objectif : inciter les dionysiens à la pratique du vélo et favoriser les moyens de locomotion doux / promotion et découverte des pistes cyclables de Saint-Denis



Les éco-manifestations : Sensibiliser le public et responsabiliser les organisateurs lors de leurs manifestations et proposer un épanouissement de tous et favoriser une bonne qualité de vie.

↳ Lors des manifestations sportives : la Ville installe des **poubelles pour le tri sélectif** des déchets et **des toilettes sèches**.

↳ Plus de **15 courses pédestres** sont organisées dans cette démarche chaque année dans les différents sentiers de Saint-Denis par les associations sportives accompagnées par la Ville.

↳ Le « **sport-loisir** » : nouveau dispositif mis en place en 2017 est un franc succès cette année avec une majorité de manifestations en plein-air, tous les week-ends en alternant dans les différents quartiers de la Ville (marche nordique, randonnée pédestre, pétanque, foot urbain, aérobic, zumba, hand loisir féminin).

Dès septembre 2018, de nouvelles animations ont été proposées dans les bassins municipaux, sur les plateaux noirs de chaque quartier (1 fois par mois) et une volonté d'animer chaque dimanche le Cœur Vert Familial avec des activités différentes comme le Yoga, de la marche nordique, du tai-chi et de la zumba.

➡ 3 espaces conviviaux dans le Cœur Vert Familial permettant une pratique sportive urbaine : Skate park / Beach stadium / un street workout.



Les différents dispositifs mis en place par la Ville sont reconduits pour offrir une large palette d'activités sportives au public :

➡ **Une réussite éducative par le sport** : 24 éducateurs sportifs (ETAPS) et 38 vacataires interviennent en milieu scolaire et périscolaire.

➡ En milieu scolaire et pendant les heures de cours se poursuivent les activités traditionnelles et du dispositif « Savoir Nager ». Ces cours sont dispensés dans les 6 piscines municipales de la Ville (Moufia, Butor, Source, Chaudron, Montagne et Bretagne) et concernent l'ensemble des enfants des 96 classes de CM2 des écoles publiques de la Ville.

➡ Tout au long de l'année et en dehors du cadre scolaire, un certain nombre de dispositifs est proposé aux jeunes dionysiens.

Le dispositif « Ecole Municipale des Sports » se poursuit pour les enfants de 15 mois à 10 ans. 22 disciplines proposées dont l'ouverture aux tout petits de 15 à 35 mois en « Tibaba Gym » et de nouvelles activités pour les baby (de 3 à 5 ans) : gym / jardin aquatique, Bike, roller, judo, hand. Ce dispositif est payant mais à moindre coût.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20181127-185001-DE  
Date de télétransmission : 06/12/2018  
Date de réception préfecture : 06/12/2018

➡ Les associations sportives, par le biais des « Animations Sectorielles » interviennent les mercredis, samedis ou dimanches. L'animation est assurée par des éducateurs.

➡ Le dispositif « Nout Kartier Sport'bien » permet à 30 jeunes par quartier de découvrir un sport différent chaque jour.

➡ **Le sport se conjugue au féminin avec « Elle est Sport »** : Une dizaine d'activités à moindre coût sont proposées dont des nouveautés plébiscitées telles que la zumba, le beach-tennis, le circuit training, le self-défense, la nages avec palme et de la randonnée. Avec 1 100 femmes inscrites cette année, soit une progression de plus de 50% depuis 6 ans, c'est un vrai succès. Cette action sera maintenue en 2019.

➡ **Bien vieillir par le sport pour les seniors** : La Direction Intégration Pôle Seniors reconduit son dispositif pour ce public en proposant une dizaine d'activités dont le golf, encadré par un éducateur sportif. Ces dispositifs permettent de démocratiser les sports et le rendre accessible à tous à moindre coût.

➡ **Du sport loisir pour tous les goûts et gratuit** : Tout au long de l'année, la Ville propose des séances d'aérobic en plein-air. Les séances, qui regroupent près de 110 personnes, ont lieu deux fois par mois sur l'Esplanade de Champ Fleuri (le

deuxième et dernier vendredi de chaque mois de 18h à 19h).

➔ La Ville, en partenariat avec l'OMS, permet de promouvoir des activités sportives à grande échelle concentrées sur un même site et regroupant des actions sportives d'associations dionysiennes telles que « Soyons sport », « Journée des Arts Martiaux », « Relais de St Denis » (course populaire depuis plus de 63 ans)...

➔ **Autrement capables par le sport :**  
Les éducateurs sportifs de la Ville interviennent auprès des jeunes dont les facultés physiques ou mentales les éloignent de la participation à la vie sportive.

➔ Notamment dans les ULIS (Unité Locale d'Intégration Scolaire) qui est une classe de l'école destinées aux élèves en situation de *handicap* ainsi que dans les IME (Institut Médico-Educatif) établissements d'accueil d'enfants et adolescents atteints de *handicap* mental présentant une déficience intellectuelle et dans les diverses associations telles que le Comité Handisport, AEHD (sport adapté), SAMSA Service d'accompagnement médico-social pour adultes *handicapés* (non-voyants), Handi Sport Club Féminin, Association Autisme.

➔ En outre, le Centre d'Entraînement pour les Personnes Porteuses d'Handicap de Saint-Denis (CEPPHSD) plus particulièrement tourné vers le haut niveau, permet à 30 jeunes de s'entraîner 3 fois par semaine principalement en athlétisme.

➔ Les enfants et femmes porteuses d'handicap ne sont pas oubliés car ils sont également intégrés dans les dispositifs « Ecole Municipale des Sports » et « Elle est sports ».



➔ Chaque année, la Ville de Saint-Denis participe à la Journée Internationale du Handicap en organisant des ateliers sportifs où près de 2000 personnes sont réunies au complexe de Champ Fleuri. Depuis trois ans, deux journées handi-aquatique sont mises en place pour promouvoir les activités aquatiques en destination des personnes handicapées.



Il est prévu d'installer sur le site de Champ fleuri l'installation d'un dispositif provisoire de 3 fontaines à eau en libre service pour la journée internationale du handicap afin de supprimer l'achat des 3000 bouteilles d'eau en plastique.



Le domaine des travaux des équipements sportifs est aussi actif en matière de développement durable.

➔ Les sites sportifs s'équipent au fur et à mesure de dispositifs de gestion de l'éclairage sportif (GES).

➔ Les alertes « fuite d'eau » sont prioritaires et immédiatement traitées.



Afin de limiter les consommations d'eau, la mise en place d'une programmation de création de terrain synthétique est indispensable. Le stade du Moufia et le complexe de Domenjod en ont été équipés.



Les toitures des équipements sportifs s'équipent progressivement de panneaux photovoltaïques.



Le stade Jean Ivoula sera le prochain grand équipement à en être équipé.



Accusé de réception en préfecture  
974-219748115-20181127-185001-DE  
Date de télétransmission : 08/12/2018  
Date de réception préfecture : 06/12/2018



## Réseau intégré de transport moderne RITMO



**RITMO**, le réseau de transport par câble en aérien (téléphériques) et au sol (escalators) qui permettra de proposer aux dionysiens une autre façon de se déplacer :

Un mode de transport innovant, écologique, une solution adaptée face aux problèmes de circulation aggravés par la topographie de notre territoire.



La 1<sup>ère</sup> ligne du téléphérique reliera Bois Nèfles, Moufia et le Chaudron en seulement 15 minutes et verra le jour en 2019.

En novembre 2016, la CINOR a lancé une vaste consultation de la population qui a pu donner son avis notamment sur le tracé ou encore sur la fréquence de passage des cabines.

L'équipe en charge de la réalisation de cette ligne sera retenue avant fin 2017.



Une 2<sup>ème</sup> ligne de téléphérique reliera le secteur de l'ancien hôpital Félix Guyon



Au plateau de la Montagne, secteur de la Vigie. La concertation a été faite en octobre sur la base des études préliminaires. Le temps de trajet sera de 5mn pour une distance de 1.3 km. La mise en service est prévue 2020/2021

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20181127-185001-DE  
Date de télétransmission : 06/12/2018  
Date de réception préfecture : 06/12/2018



A terme un véritable réseau de transport par câble sera déployé sur le territoire afin de desservir l'ensemble des écarts de la Ville.



Par ailleurs afin de faciliter les déplacements de proximité dans les quartiers à fort dénivelé, la Ville examine la faisabilité de mise en service d'escalators. A cet effet 2 études de faisabilité sont en cours actuellement, une portant sur la centralité du Moufia et vise à relier le secteur de la Bibliothèque Alain Peters au boulevard Mahatma Gandhi et l'autre sur le secteur Source/ Bellepierre pour conforter la liaison piétonne entre le Boulevard Hubert de Lisle et le Lycée de Bellepierre.



Les études de faisabilité ont été rendues. Sur le plan technique et financier, celui de Moufia présente un potentiel de faisabilité plus favorable que celui de la Source.



## Transportez-vous bien !



### Amélioration de la qualité de service pour les usagers des transports en commun

Des points noirs de circulation pour le réseau de bus ont été identifiés sur les voiries de la Ville. En concertation avec la CINOR, la Ville s'attache au travers notamment de l'organisation de la circulation à atténuer, voire supprimer ces points noirs pour améliorer l'attractivité et la crédibilité du réseau de transport en visant un meilleur respect des temps de parcours et des horaires annoncées.



Des nouveaux aménagements cyclables (bandes et pistes) et la réfection des aménagements existants sont programmés à court terme, avec cette année la réalisation d'une jonction entre le boulevard Sud et le Sentier Littoral via la rue Victor Schoelcher, le pont sur la ravine du Chaudron et la rue du Souvenir. Cet aménagement, en cours de réalisation, a été intégré dans des travaux nécessaires à la conservation de la voirie.



Les tracés retenus visent à relier les 2 axes structurants cyclables constitués par le boulevard Sud et le Sentier littoral ; L'objectif étant de disposer d'un véritable réseau cyclable sur la plaine littorale et ce jusqu'au boulevard Sud.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20181127-185001-DE  
Date de télétransmission : 06/12/2018  
Date de réception préfecture : 06/12/2018



Le recours au transport par câble ayant été retenu, une équipe de maîtrise d'œuvre pour la conception et la réalisation de la ligne Chaudron-Bois de nêfles a été désignée ; les études opérationnelles sont en cours d'exécution. La ligne Centre Ville-Montagne est au stade des études préliminaires approfondies, suite à la phase de concertation.





# La cohésion sociale et la solidarité **ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GÉNÉRATIONS**



## La solidarité envers tous

Saint-Denis est une commune engagée pour une solidarité effective envers tous les citoyens et surtout envers les plus démunis, les plus fragiles, les personnes isolées.



Avec une politique éducative qui favorise les conditions d'apprentissage et d'épanouissement pour les jeunes dionysiens, la commune de Saint-Denis s'est engagée dans le décrochage scolaire qui s'opère dès l'entrée dans le 1er degré, notamment par l'accompagnement des enfants dès l'âge de 2 ans et leur scolarisation en classe de Toute Petite Section (TPS) ou en classe passerelle.

La Ville a diversifié ainsi ses missions en assurant des actions à caractère

éducatif, culturel et social en faveur des enfants relevant du primaire grâce au dispositif du Programme de Réussite Educative (PRE).



Le Programme de Réussite Educative existe depuis 2009 et est implanté actuellement sur 3 territoires classés en Quartier Prioritaire Politique de la Ville (QPV) : QPV Sainte-Clotilde/Chaudron, QPV Chaudron/Primat et QPV des Camélias.



**Pour rappel : en 2018, 269 enfants ont bénéficié du dispositif du PRE. On note par ailleurs, que la part d'enfants la plus concernée reste et demeure les garçons : 63% garçons contre 37% filles.**



La Ville subventionne ce dispositif à hauteur de 74 250 €, ainsi que la mise à disposition d'un local et d'une assistante de direction. Ce dispositif a pour objectif, la promotion de l'égalité des chances et la lutte contre le décrochage scolaire. Le PRE intervient donc auprès d'enfants et adolescents qui ont entre 2 à 16 ans vivant dans des quartiers prioritaires de la Ville ou scolarisés dans les établissements de l'éducation prioritaire.

L'accompagnement proposé se concentre principalement sur les freins qui empêchent l'enfant de s'épanouir, à l'école mais aussi dans sa vie familiale et sociale. Grâce au suivi par les référents de parcours du PRE, les enfants issus de ces QPV participent de plus en plus aux actions éducatives proposées par la Ville comme les

activités périscolaires et extrascolaires (Bons Plans Vacances), les Accueils Collectifs des Mineurs (ACM), et apprennent à faire de la musique grâce au projet Démos. Ce projet expérimental, destiné à des enfants de quartiers populaires et conçu sur des phases de 3 ans (de 2016 à 2019), reprend à plus grande échelle la démarche engagée par la Cité de la musique et sur la commune de Saint-Denis porté par la Cité des Arts.



Chaque enfant se voit confier son instrument de musique. Il suit 4 heures de cours par semaine, principalement hors temps scolaire, dans la structure sociale qu'il a l'habitude de fréquenter. Ces séances sont encadrées par deux musiciens et un professionnel du champ social. **En 2018, 44 enfants suivis ont intégré le projet DEMOS.**

22





## L'Agenda 21 scolaire



La Ville s'inscrit dans le PMPE en étant un acteur facilitateur du Projet éducatif global (PEG2)

Destiné à faciliter la fréquentation de l'école par des aides aux élèves, cet établissement public verse des dotations pour financer notamment des prestations de service dans le cadre des projets d'écoles (projets pédagogiques). Il importe de les soutenir dans la mesure où ils favorisent l'ouverture des enfants sur d'autres apprentissages notamment les activités artistiques, culturelles, le développement durable dans le cadre entre autres de l'expérimentation de l'agenda 21 scolaire par la Ville.

- Une sortie au Domaine des Tourelles : pour l'école élémentaire Herbinière Lebert pour apprendre à fabriquer des mini-jardins suspendus ;
- Un projet pédagogique Agenda 21 pour « fleurir l'école » de Candide Azéma B ;
- Un projet pédagogique « Jardin » pour l'école maternelle Champ-Fleuri favorisant la découverte du monde du vivant pour les petits.



Avec l'engagement volontaire des services civiques, la nouvelle fiche mission pour 2018 s'est inscrit sur la double thématique « éducation pour tous » et « environnement ».

23



Dans la continuité de 2016 Ville a financé en 2018 le projet de réduction des déchets organiques grâce aux poules, proposé par l'école primaire Grand Canal, et appelé « L'écol'o œufs d'or ».



En 2018, plusieurs écoles ont développé des projets sur le thème du développement durable. Ces projets pédagogiques, financés par la Caisse des Ecoles, se sont portés sur :



Cette mission concerne le site des écoles primaires et les sites de la Ville de Saint-Denis oeuvrant pour le développement durable. L'objectif est de sensibiliser les élèves au respect de l'environnement. Le thème du développement durable sera donc abordé de façon la plus ludique possible grâce à des activités et des supports facilement appropriables et touchant au quotidien des enfants : achats/consommation, gaspillage alimentaire, biodiversité, gestion des déchets et recyclage, déplacements, climat et énergie, cycle de l'eau, bruit et qualité de l'air, visites pédagogiques.



## Cadre de vie et habitat de qualité



Dans le cadre de l'élaboration du PILHI, il y a eu la présentation du diagnostic territorial, et des éléments constituant les monographies par commune.

➔ La prochaine étape est la mise en place d'atelier de travail sur les actions

➔ La mission MOUS est arrivée à terme de la convention d'opération ANAH-Ville.

➔ Pour continuer le travail d'éradication des habitats dégradés, il est nécessaire que la démarche soit globale. Aussi, le volet accompagnement social des occupants et des propriétaires sera soumis à l'atelier PILHI de la CINOR.



Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20181127-185001-DE  
Date de télétransmission : 06/12/2018  
Date de réception préfecture : 06/12/2018



Le cabinet a présenté « L'étude de mise à jour de l'inventaire des bâtiments dégradés et de définition d'une stratégie de réhabilitation pour le projet PRUNEL ».



La stratégie est en cours d'arbitrage.



La Ville poursuit la réalisation des enquêtes de Salubrité en lien avec l'Agence Régional de Santé, afin de veiller au respect des normes de décence et du Règlement Sanitaire Départemental et à orienter les cas présentant un caractère d'insalubrité vers les Services de l'Etat



Dans le cadre de l'amélioration légère de l'habitat, la Ville d à mis en place un dispositif « Auto-réhabilitation accompagnée », des ateliers de maîtrise d'énergie sont organisés pour les bénéficiaires.



Le plan global des travaux favorise la pose d'une pose d'un chauffe-eau solaire.





## L'insertion par les chantiers



Un des objectifs de mandat en matière d'insertion est la réalisation de 200 ACI (Ateliers et Chantiers d'insertion) de 2014 à 2020.



Ainsi, chaque année une programmation de chantiers d'insertion est travaillée en amont avec la Démocratie participative et déclinée en transversalité avec les équipes territoriales.



Le rôle de la Direction Insertion et notamment des Techniciens insertion consiste à veiller à ce que les moyens mis en œuvre concourent bien à la réalisation des objectifs d'insertion.

Les Techniciens insertion sont également des facilitateurs auprès des opérateurs, des services internes et des institutions afin de lever les obstacles qui pourraient entraver le bon déroulement de l'action.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20181127-185001-DE  
Date de télétransmission : 06/12/2018  
Date de réception préfecture : 06/12/2018



Les Ateliers et Chantiers d'insertion ont pour but de faciliter l'accès à la qualification et à l'emploi aux publics éloignés du marché du travail rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières. L'action comprend des périodes de formation théorique, de formation sur chantier, un accompagnement et suivi socio professionnel individualisé, des périodes d'immersion en entreprises permettant aux participants de mettre en application les connaissances acquises et de se confronter à la réalité du métier.



Les objectifs généraux des ACI sont les suivants :

- professionnalisation des bénéficiaires,
- acquisition de connaissances théoriques et techniques,
- accompagnement des publics exprimant des difficultés familiales, sociales, professionnelles, etc..
- augmentation de l'employabilité des participants,
- sensibilisation des participants au développement durable et à la citoyenneté







## L'aménagement de la ville

L'aménagement d'un territoire a pour objectif de penser la ville aussi bien dans les zones urbaines que dans les zones rurales, afin que le citoyen bénéficie d'un cadre agréable, s'y épanouisse aussi bien dans sa vie familiale, professionnelle ou sociale et s'y sente en sécurité.



Travailler sur l'aménagement c'est raisonner à l'échelle de la commune mais aussi à l'échelle des quartiers. Une démarche de « centralité » a été engagée en 2018, sur les quartiers de Bois de Nèfles, de Sainte Clotilde et de La Montagne 15<sup>ème</sup> ; l'enjeu portant sur :

-l'amélioration de l'offre commerciale et les services de proximité.

-l'amélioration de la qualité du cadre de vie

-la dynamisation de la vie de quartier.



La réflexion est menée sur :

°L'identification, l'articulation et l'équilibre des équipements existants et futurs sur le centre ainsi qu'entre le quartier et le reste de la Ville.

°La détermination d'équipements adaptés aux besoins d'évolution du centre est en cohérence avec les équipements structurants de la Ville avec recherche d'une multifonctionnalité autour d'équipements publics (mairies annexes, espaces sportifs...)

°Une démarche de concertation participative qui conditionne une réelle appropriation du projet par les usagers.

°des prescriptions architecturales, urbanistiques et environnementales contenues dans le PLU, le PADD, SD liaisons douces ...etc.

°les transports et dessertes (Transports en commun, déplacements des piétons, et régulation du stationnement).

Etat d'exécution : la phase Diagnostic est réalisée et les orientations d'aménagement sont en cours de validation.



2019 verra la concertation avec la population pour recueillir ses avis et observations sur un scénario approuvé par la Ville.



Le choix d'un principe d'aménagement ainsi que l'évaluation du coût de mise en œuvre.

Ces éléments seront proposés à la programmation qui permettra, par ailleurs, d'indiquer les échéances de réalisation.

Accusé de réception en préfecture  
04/12/2018 10:20:31 127-183004E  
Date de télétransmission : 06/12/2018  
Date de réception Préfecture : 06/12/2018





## S'inscrire dans la prévention des risques



L'inscription affirmée des élus et de l'administration de la Ville dans la démarche du Développement Durable, conduira à la mise en place de dispositions qui permettront de décliner les champs d'actions des cinq finalités du Développement Durable devenu désormais une priorité.



La procédure d'instruction des permis de construire prévoit que les services de La Ville s'assurent que les projets présentés respectent les règles, notamment d'assainissement, de salubrité et de sécurité. La vérification, notamment au regard de la gestion des eaux pluviales, des dispositions des projets instruits nécessite la consultation des services de la ville chargés de la conception et de la gestion du réseau public d'assainissement pluvial.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20181127-185001-DE  
Date de télétransmission : 06/12/2018  
Date de réception préfecture : 06/12/2018



L'absence actuelle de cette consultation, résultant de différents facteurs, dont l'insuffisance de moyens au sein des services concernés, est de nature à compromettre la maîtrise de la collecte et de la gestion des eaux de ruissellement sur et provenant des emprises à aménager et à générer des sinistres dont les effets seront aggravés dans le contexte des évolutions climatiques annoncées.



Pour la problématique citée ci-dessus, la mise en place de moyens adaptés au sein des services et une sensibilisation sur l'instruction rigoureuse des dossiers de demande d'autorisation d'urbanisme sur les aspects techniques interviendra dans les champs d'actions de 3 finalités du développement durable :



Sécurité et prévention des risques (Finalité: cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations).



Application de la stratégie d'adaptation aux changements climatiques prévisibles (finalité : lutte contre le changement climatique).



Préservation de la santé des populations au regard des expositions aux risques, aux pollutions aux épidémies. ( finalité : épanouissement de tous les êtres humains).



La Ville a fait réaliser en 2011 un diagnostic des ouvrages d'art localisés sur son territoire destiné à repérer des désordres sur les parties apparentes des structures et justifier des inspections plus détaillées et éventuellement la programmation de travaux de réhabilitation suivant les résultats.



Depuis, des ouvrages ont fait l'objet de travaux de réhabilitation (notamment : rue du Pont –Rivière Saint Denis (Ville) et Chemin Communs-Ravine Grand Fond (CINOR). D'autres, caractérisés « état critique » et « mauvais état » font l'objet d'études nécessaires à la programmation de la phase travaux.



Par ailleurs les services interviennent sur le signallement de radiers submersibles de franchissement de ravines (chemin Hilaire Sainte Colombe et des Anglais -La Montagne-).



L'engagement de La Ville dans la démarche du développement durable, au regard des sinistres pouvant affecter les ouvrages d'art et des contraintes et risques générés par les radiers submersibles conduira dans le cadre de la prévention des risques à poursuivre la programmation d'actions de sécurisation des franchissements de ravine.



30



## Le transport pour tous



Accusé de réception en préfecture  
974 219740115-20181127-185001-DE  
Date de télétransmission : 06/12/2018  
Date de réception préfecture : 06/12/2018



La Ville de Saint-Denis qui avait déjà ouvert son dispositif "Bus gratuit" aux jeunes de 11 à 18 ans et aux seniors de plus de 60 ans l'a étendu aux jeunes de 9 et 8 ans. Les plus petits de la naissance à 6 ans jouissent déjà de cette commodité



# Des modes de production et de **CONSOMMATION RESPONSABLES**



## Consommer moins, travailler mieux



Dans le cadre du lancement du nouveau marché de nettoyage mécanisé de la ville de Saint Denis, une attention particulière a été portée sur la qualité des véhicules et matériels proposés par les soumissionnaires. Les véhicules et matériels à énergie dits « propre » ou encore peu bruyants sont à privilégier pour leur aspect environnemental.



La Commune, soucieuse du confort et de l'amélioration du cadre de vie des dionysiens, a inclus ce critère de sélection en jugement des offres.

Le titulaire du marché, a proposé d'acquérir un véhicule hybride, adapté à l'hyper centre (maniabilité, dimensions et émissions de bruits moindres) ainsi que 2 souffleurs électriques.



Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20181127-105001-DE  
Date de télétransmission : 06/12/2018  
Date de réception préfecture : 06/12/2018



## Modalités d'intervention

Site : Hyper centre-ville – carré piéton en nocturne

Type de déchets: collecte des déchets industriels banals (DIB), plus communément appelé la collecte des cartons issus de l'activité commerciale quotidienne.

31



## Objectifs visés:

- Réduction des nuisances sonores ;
- Amélioration du confort pour les utilisateurs comme pour la population ;
- Réduction d'émissions de gaz à effet de serre ;
- Economie de carburant puisque les batteries se rechargent quand le véhicule est utilisé en mode thermique ou sur la prise électrique pour les souffleurs à batterie.



## Caractéristiques du véhicule

Le Canter Eco Hybrid est doté d'un moteur thermique de 3,0 l combiné à un moteur électrique.

Il dispose d'une fonction Stop/Start qui est un atout particulièrement appréciable dans le trafic routier.

Roule tout en économisant du carburant et fait le plein d'énergie en décélérant : c'est le principe même de la propulsion hybride parallèle.

Le moteur électrique vient en aide au moteur diesel non seulement lors des démarrages, mais aussi durant les phases d'accélération.



La Ville a investi dans la réhabilitation de la Pépinière Municipale. Dans ce cadre, il a été étudié le projet d'autonomie énergétique du site par la mise en place d'une source d'énergie renouvelable.

Ce projet a pris une nouvelle orientation avec les acteurs du Lycée Lislet Geoffroy accompagnant les lycéens dans le parcours professionnel du BTS d'Electrotechnique 2ème année.

Cette opération soutenue par la Ville pour son aspect humain, pédagogique, environnemental, de développement durable et d'accompagnement des jeunes s'est réalisée avec la signature d'une convention de partenariat.



Les lycéens ont travaillé sur la mise en place de panneaux photovoltaïques sur le site de la pépinière, calibrés pour

Accord de réception en préfecture  
974-219740115-20181127-185001-DE  
Date de réception préfecture : 06/12/2018

alimenter la pompe du forage et la pompe du bassin en électricité propre. Cela permettra une économie d'énergie et cet ouvrage sera valorisé au moment des visites pédagogiques pour éveiller les plus jeunes aux énergies renouvelables.



32



## Actions réalisées en 2018

- Convention Mairie / Lycée ;
- Conception des schémas. (Schémas électriques fonctionnels, -dossier d'exécution et réalisation) ;
- Définir les paramètres de réglages, de mise au point, Prédéterminer leur influence sur le système ;
- Réception du matériel fin mars ;
- Valider, ajuster le planning des activités, modifier si besoin ;
- Communiquer les informations ;
- Revue de conception ;
- Contrôle conformité ;
- Installation / raccordement / mise en fonctionnement ;
- En cours de Livraison.



### Objectifs visés:

- favoriser l'appropriation des connaissances par les étudiants de BTS en permettant des applications réelles ;
- présenter aux étudiants des matériels spécifiques à la mairie de Saint-Denis ;
- permettre une meilleure connaissance de la mairie de Saint-Denis, de ses objectifs, de son rôle à travers son fonctionnement économique, social et humain ;
- inciter les étudiants à acquérir la meilleure formation possible ;
- faciliter leur insertion sociale et leur adaptation professionnelle.





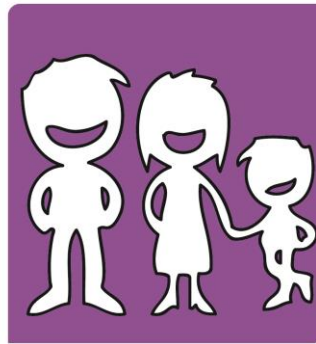
34

***SAINT-DENIS,  
une commune  
engagée et responsable***

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20181127-185001-DE  
Date de télétransmission : 06/12/2018  
Date de réception préfecture : 06/12/2018



**La lutte contre le  
changement climatique**



**L'épanouissement de  
tous les êtres humains**

**La préservation de la  
biodiversité, des milieux  
et des ressources**



**Mode de production et de  
consommation responsable**



**Cohésion sociale & solidarité  
intergénérationnelle**



La ville de Saint-Denis est ambitieuse en matière de développement durable. Pour ce faire, elle a animé un séminaire développement durable avec ses élus et ses cadres administratifs. Pas moins de 80 personnes ont pu échanger, autour de thèmes des déchets et de l'aménagement urbain et notamment d'éco quartier, afin d'apporter des solutions créatives dans les services et pour l'amélioration de la qualité de la vie des dionysiens.



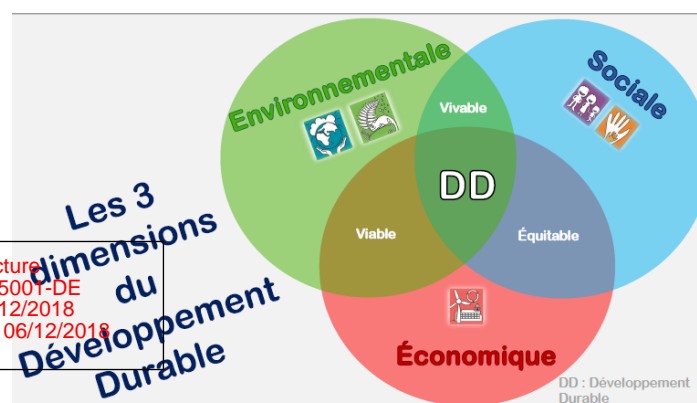
36

Les objectifs du séminaire étaient de :

- Partager les valeurs et les notions du développement durable ;
- Adopter une démarche développement durable dans la mise en œuvre des projets en intégrant les 5 finalités du développement durable ;
- Aboutir à la mise en place d'un plan stratégique développement durable.



Ce Séminaire a rempli ses objectifs et a permis de mettre en place le Plan stratégique développement durable pour l'ensemble des services de la ville pour une durée de 5 ans. Les projets seront analysés dès leur conception, suivant une grille d'analyse permettant de les faire évoluer dans une démarche développement durable.



Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20181127-185001-DE  
Date de télétransmission : 06/12/2018  
Date de réception préfecture : 06/12/2018





# La lutte contre **LE CHANGEMENT CLIMATIQUE**



## Les déplacements



La réflexion sur les déplacements déjà engagée avec l'objectif d'étendre l'utilisation des modes de déplacements innovants au regard du Développement Durable n'est plus limitée aux services de la Ville. Elle se poursuit avec la prise en compte des besoins grandissants de mobilité.

37



La Ville a augmenté son parc de vélos à assistance électrique (VAE). Les modes de déplacement doux offrent un meilleur confort d'utilisation, facilite la circulation sur l'ensemble du territoire de la ville. Les vélos à assistance électrique sont de véritables alternatives pour le déplacement des agents de la ville.



Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20181127-185001-DE  
Date de télétransmission : 06/12/2018  
Date de réception préfecture : 06/12/2018



# Préservation de la BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

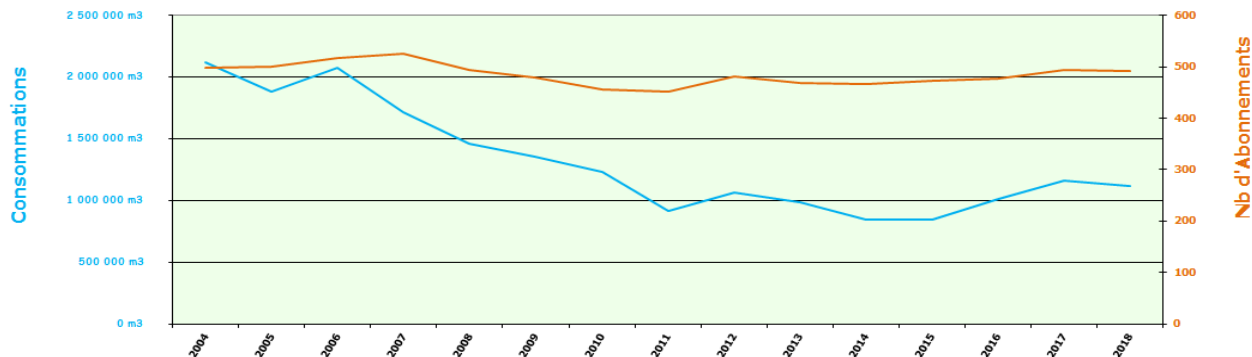


## La consommation d'eau

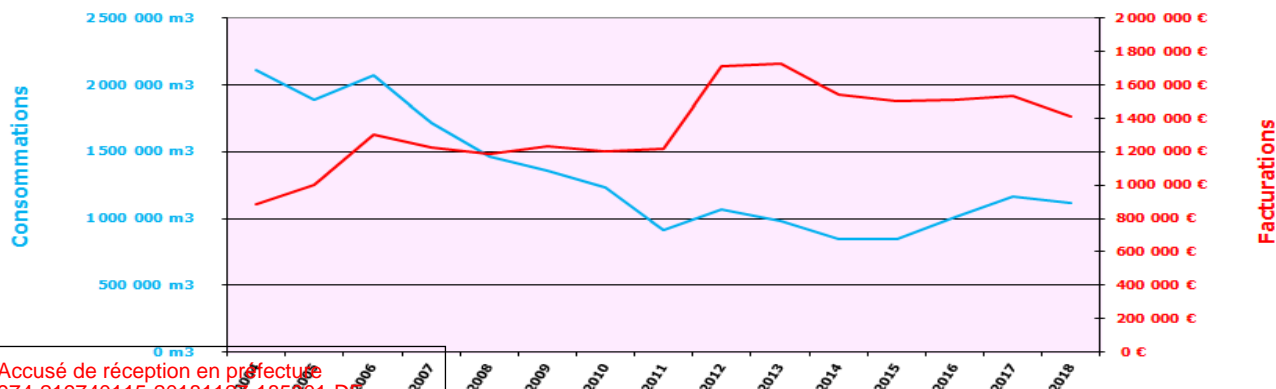


La ville est en recherche constante d'économie des ressources naturelles et des dépenses en eau.

EVOLUTION DES CONSOMMATIONS D'EAU  
ET DES ABONNEMENTS



CONSOMMATIONS et FACTURATIONS D'EAU



Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20181127-185001-DE  
Date de télétransmission : 06/12/2018  
Date de réception préfecture : 06/12/2018



Pour le nettoyage des locaux, la Collectivité a pris la décision de privilégier les produits biologiques, moins toxiques et polluants pour l'environnement et plus respectueux de la santé. Elle est très soucieuse du bien-être des agents et des administrés en évitant les produits agressifs et corrosifs. Ce changement s'inscrit dans la démarche éco-responsable engagée au sein des services.





## Le bien être des agents



Tout un panel de formation à l'intention des agents a été mis en place au sein des services, afin d'améliorer la qualité de vie des agents ainsi que leur performance professionnelle.



Les thèmes proposés ont été sur : Le handicap, l'éco conduite, zéro casse dans mon budget, mes papiers ou mon logement, le surendettement et les valeurs humaines et déontologie, entre autres.

40



## La lutte contre les nuisances



La ville est chargée de veiller à l'hygiène et à la santé publique. Les interventions consistent à mettre en place un dispositif de prévention contre les nuisibles suivant le règlement sanitaire départemental.

fourmis, cafards) est en réflexion notamment :

- 1- Diagnostic terrain
- 2- Optimisation inter services
- 3- Actions collaboratives et conjointe inter service



77 écoles sur le territoire

⇒ 3 passages par école, sur l'année, au moment des périodes hors scolaires.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20181127-185001-DE  
Date de télétransmission : 06/12/2018  
Date de réception préfecture : 06/12/2018

Actuellement un plan global de lutte contre les nuisibles (rats, moustiques,



# La cohésion sociale et la solidarité **ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GÉNÉRATIONS**



La démarche de cohésion sociale est axée essentiellement sur le territoire communal.



41

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20181127-185001-DE  
Date de télétransmission : 06/12/2018  
Date de réception préfecture : 06/12/2018



# Des modes de production et de **CONSOMMATION RESPONSABLES**



## **La réduction de la pollution et la recherche d'économie**



La Ville a fait l'acquisition d'un véhicule utilitaire électrique, le G4 fourgon de Goupil, affecté à la propreté urbaine. Il permet de transporter les équipements nécessaires pour le nettoyage à haute pression et l'arrosage des jardinières du Centre-Ville. Sa mise en service répond à la volonté de la municipalité de réduire les consommations de carburant, ainsi que les émissions de gaz à effet de serre. C'est aussi un véhicule silencieux qui contribue à diminuer les nuisances sonores.

42



Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20181127-185001-DE  
Date de télétransmission : 06/12/2018  
Date de réception préfecture : 06/12/2018

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20181127-185001-DE  
Date de télétransmission : 06/12/2018  
Date de réception préfecture : 06/12/2018

# Indicateurs de développement durable Ville de Saint-Denis



Année	Unité	2014	2015	2016	2017	2018	Commentaires
<b>MAITRISE DE L'ENERGIE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE</b>							
Consommations électriques	GWh	17,2	17,3	18	18,5		Maitrise des consommations malgré augmentation du nombre d'équipements desservis
Dépense annuelle	€ HT	2 198 211	2 861 787	2 936 786	3018000		
Prix moyen	€/MWh	128 €	165 €	163 €	163 €		
Foyers lumineux			14861	15611	16361		50% candélabres
Nombre d'abonnements		880	973	983	995		Optimisation
Rénovation du matériel	€	100 000	450 000	520 000	924 000		Représente 30% à 40% d'économie d'énergie sur le matériel rénové
Sites sportifs équipés du dispositif GES		-	50%	52%	53%		400 sites éclairés, 67 à équiper

44

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20181127-185001-DE  
Date de télétransmission : 06/12/2018  
Date de réception préfecture : 06/12/2018

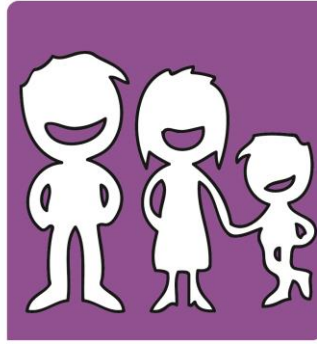




Année	Unité	2014	2015	2016	2017	2018	Commentaires
<b>PRESERVATION DES MILIEUX ET DES RESSOURCES</b>							
Nombre d'abonnements Sites communaux	Nb	468	460	477	494		Baisse des volumes consommés, mais hausse du prix de l'eau liée à l'assainissement
Consommation services de la ville		841 611	846 569	1 010 376	619 090		chiffres au 26 sept 2017
Nombre d'abonnements Dionysiens		70 008	71 136	72 291	73 734		Les chiffres ne sont disponibles que pour l'année n-1
Production d'eau potable		23,5	21,78	22,05	22,45		en Millions de m3
Consommation	m3	562 553	515 365	629 944	640 587		
Dépenses eau potable	en €	1 546 718					
Indice linéaire de perte	m3/km/jour	39,12	36,53	35,97	28,59		Objectif contrat en 2022 : 31,6
Consommation annuelle	m3/hab/jour	219	212	215	213		
Captages et forages protégés	L/ hab/jour	59%	59%	59,20%	47,3		Objectif 100% / Nouveau mode de calcul en 2017
Nombre de friches urbaines traitées	Parcelle	95	76	42	64	131	

45

Accusé de réception en préfecture  
 974-219740115-20181127-185001-DE  
 Date de télétransmission : 06/12/2018  
 Date de réception préfecture : 06/12/2018



## EPANOUISSEMENT DES ÊTRES HUMAINS

Année	Unité	2014	2015	2016	2017	2018	Commentaires
<b>Effectif</b>		<b>3141</b>	<b>3018</b>	2890	2828		En cours d'analyse
dont ETP		2896	2857	2744	2686		En cours d'analyse
% titulaires		26,8%	26,0%	27,1%	28,3%		En cours d'analyse
% non titulaires		65%	69%	71,2%	70,8%		En cours d'analyse
% emplois aidés		8,2%	5,0%	1,66%	0,95%		En cours d'analyse
Age moyen		49	49	50	50		En cours d'analyse
Taux de mobilité interne		4,5%	4,1%	8%	8%		En cours d'analyse
Jours de formation		5585	2996	4190	2344	3572	soit 4 jours par agents
Chantiers d'insertion			35	42	44	50	Objectif de mandat, 200, réalisés 170, soit 85%
Sorties positives			NC			NC	

46

L'année n'étant pas achevée les chiffres consolidés apparaitront dans le rapport de l'année n+1

Accusé de réception en préfecture  
 974-219740115-20181127-185001-DE  
 Date de télétransmission : 06/12/2018  
 Date de réception préfecture : 06/12/2018



## COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE

Année	Unité	2014	2015	2016	2017	2018	Commentaires
<b>COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE</b>							
Personnes âgées recensées		19 000	23 140	25 000	26 000	27 500	Projection basée sur étude 2015
dans les Club seniors		2 500	2 500	2 460	2 518	2 910	
dans le plan "senior en action"		300	776	1870	2100	2400	Objectif 2100 en 2016 et 5280 h
Heures proposées	heures	1536 h	2832 h	2640	2883	3015	
Repas distribués						2917	300 personnes âgées ou vulnérables livrées 6 jours/7
Logements aidés construits		30 logements réhabilités					500 000 €/an pour travaux d'entretien
Bourses de voyages			100	290	380	440	Tous les continents sont concernés
Bénéficiaires gratuité TC			6 000	12 000	16 000	19 000	Essentiellement en procédure WEB
Aide aux associations	M€	32M€	32M€				génère 4000 emplois permanents
Structures		41	59	61	68	67	
dont communales		8	8	8	8	7	Fermeture d'une structure
dont microcrèches			27	30	34	35	
Places agréées		1 439	1 550	1 499	1 697	1 662	
dont communales		439	399	355	355	339	Fermeture d'une structure
Demandes d'actes via le portail citoyen		9 132					
Part des demandes dématérialisées	%	31%					

47

Avis de réception en préfecture  
 974-219740115-201811271485001-DF  
 Date de télétransmission : 06/12/2018  
 Date de réception préfecture : 06/12/2018

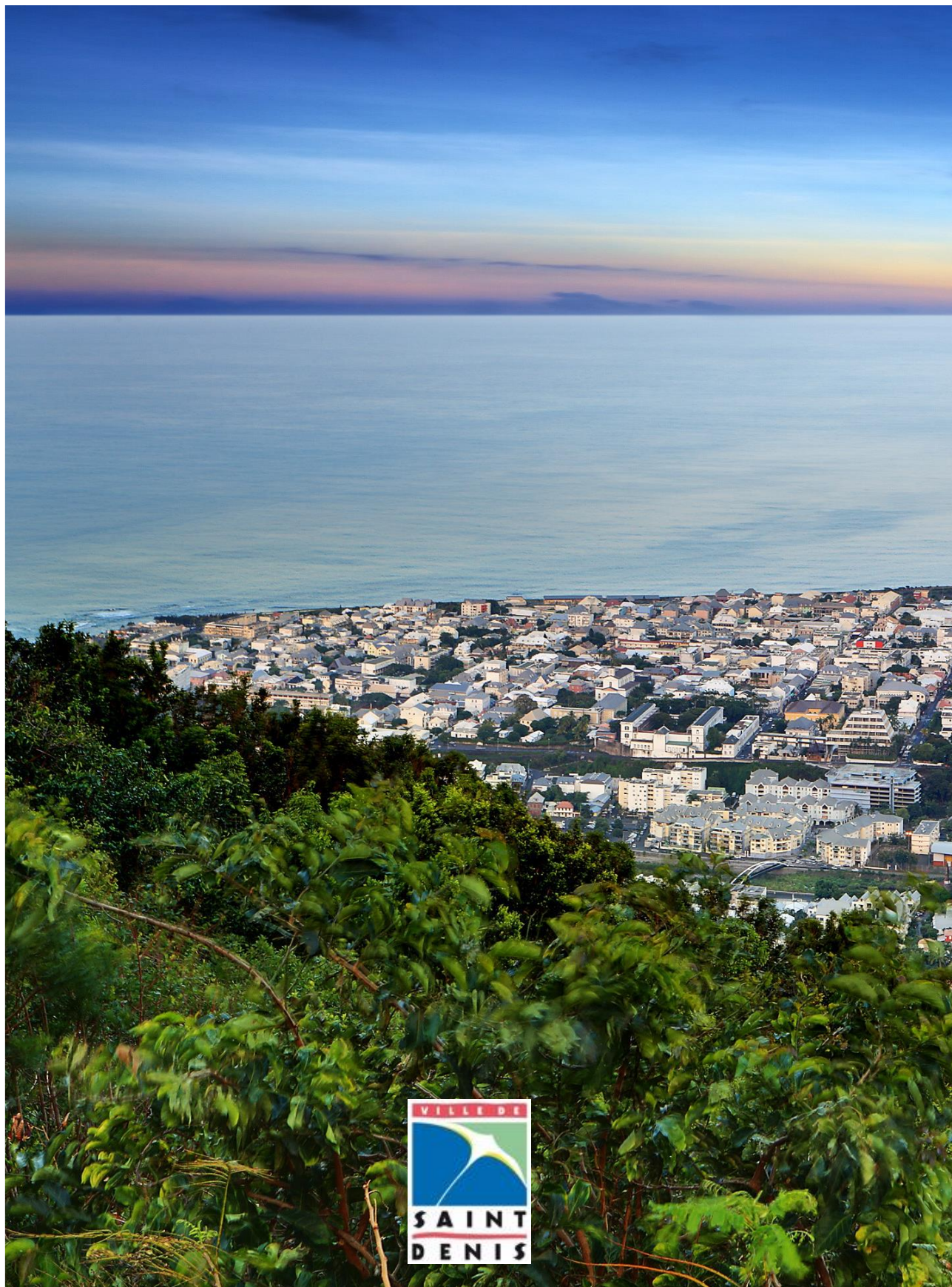


Année	Unité	2014	2015	2016	2017	2018	Commentaires
<b>CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLE</b>							
Nombre de poste bureautique		1 000	1000			1700	Chiffres correspondants aux matériels que possède la ville. Tous ne sont pas utilisés actuellement
Taux en "client léger"	%	12%	38%		20%	30%	
Véhicules motorisés		419	430	443	473	480	Chiffre octobre 2018
Taux de renouvellement	%	10%	5%			5%	
Consommation de carburant	L par an	240 157			295 484	220758	Chiffre octobre 2018
Véhicules réformés		61	20		0	10	Chiffre octobre 2018

48

L'année n'étant pas achevée les chiffres consolidés apparaitront dans le rapport de l'année n+1

Accusé de réception en préfecture  
 974-219740115-20181127-185001-DE  
 Date de télétransmission : 06/12/2018  
 Date de réception préfecture : 06/12/2018



Crédits photos : Mairie de Saint-Denis

Ce rapport a été élaboré, par la Mission Développement Durable avec la participation des services de la la mairie de la mairie de Saint-Denis

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20181127-185001-DE  
Date de télétransmission : 06/12/2018  
Date de réception préfecture : 06/12/2018

- Octobre 2018 -